**1- Lecture et approbation du CR de la dernière réunion.**

**SOCIETE CENTRALE D’AVICULTURE DE FRANCE**

**Confédération Nationale des Associations d’Eleveurs d’Animaux de Basse-cour**

**Procès-verbal de la réunion du CA le 1 Septembre 2018**

7, rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris

**Membres présents :** **14.**

Samuel BOUCHER, Johann COËNNE, Pierre DELAMBRE, Yves DESFORGES, Thierry DUCHEMIN, Gaston HARTER, Bernard JANISSON, Jeannine JEHL, Marylène LE GOFF, Jean-Jacques MÉNIGOZ, Jean-Claude PÉRIQUET, Christian RAOUST, Aimé RAULAIN, Daniel TOOS

**Excusés avec pouvoir : 2.**

Frédéric BERNARD : pouvoir à Jean-Jacques MÉNIGOZ ; Yvon CASTIEN: pouvoir à Yves DESFORGES

**Absents excusés 5 :**

Anthime LEROY, Philippe HUDRY, Gérard KIELWASSER, Yoann LE GUET, Ernest SORIN

**Absents : 3**

Bernard GILLOIS

Christian BINOIS, René EVAIN non convoqués suite au retrait de la SNC

La réunion débute à 10 H 15. Le président souhaite la bienvenue aux présents, et fait observer une minute de silence pour la mémoire de Pol PERIQUET

Le CR, envoyé par mail au CA qui n’en demande pas lecture, est adopté à l’unanimité.

**2- Assemblée générale du 29 Septembre 2018-09-06**

Jean Claude PERIQUET soulève le problème de la représentation des corps techniques à l’Assemblée générale. En effet, chaque corps technique ne dispose que d’une voix. Pour exemple, la FFV, qui cotise à hauteur de 40 000 euros, ne dispose que d’une seule voix, alors qu’une région telle la Fédération du Grand Est, cotisant à hauteur de 1 000 euros, dispose de dix voix. Mme LEVACHER interrogera le Ministère dans les plus brefs délais afin de trouver une solution. À la suite d’une discussion, il s’avère que le nombre de quatre pouvoirs par représentant est suffisant. Il faut encore trouver une salle permettant d’accueillir tout le monde lors de l’AG. Gaston HARTER nous fait lecture du courrier envoyé ~~à~~ par M. Daniel SOTTEAU, réviseur aux comptes, concernant la consultation des documents de l’exercice en cours. Par ailleurs, il nous informe de la défection des deux autres réviseurs aux comptes. Le CA vote à l’unanimité l’envoi d’un ultime courrier à M. Raymond KLIPFEL en vue du règlement des cotisations de la région du Bas Rhin non effectué à ce jour.

**3-Etat du retrait de la S.N.C. de la S.C.A.F.-Confédération**

Jeannine JEHL nous lit le compte rendu de la réunion de conciliation entre la SCAF et la S.N.C. à Charnay lès Mâcon. Johan COENNE, trésorier général, déplore ne pas avoir été convié à cette réunion. Pierre DELAMBRE demande que le président de la F.N.J. soit également convié à des débats représentant les corps techniques. Un groupe de travail comprenant toutes les composantes de l’aviculture française, avec la S.N.C. si celle accepte de revenir au sein de la SCAF, sera mis en place afin d’ouvrir des discussions sérieuses autour de projets. Le trésorier et le président de la F.N.J. seront intégré à ce groupe de travail. Le CA approuve à l’unanimité la formation d’un groupe de travail.

Jean Claude PERIQUET et Pierre DELAMBRE demandent que les projets soumis à la S.N.C. soient ciblés par le groupe de travail et soient budgétés précisément.

Il est rappelé que les corps techniques doivent bénéficie d’une équité solidaire en fonction de leurs moyens respectifs.

La synthèse de la réunion de Charnay lès Mâcon, amendée sur quelques points, est adoptée à l’unanimité par le CA. Elle figurera en annexe de ce compte-rendu.

Les commandes de bagues doivent être obligatoirement accompagnées de leur règlement. Le CA approuve 14 voix pour : abstention deux voix.

Le trésorier rappelle que la base de la cotisation doit être équivalente pour tous les membres d’une composante, sauf en cas de problèmes de trésorerie avérée. D’autre part, s’il y a ristourne sur un modèle d’identification, cette ristourne doit profiter à tous les échelons de l’aviculture.

Jean-Claude PERIQUET informe que toutes les feuilles d’engagement qu’il a reçu pour l’exposition Européenne de HERNING sont en possession de René EVAIN.

**4-Dossier sur le financement de l’aviculture française**

Il est convenu que toutes les identifications doivent avoir un prix unique par composantes : corps technique, régions, sociétés, clubs et individuels, afin que le prix des bagues soit identique pour les éleveurs sur l’ensemble du territoire.

Voté à l’unanimité

**Les points 5,6,7 sont ajournés**

**8-Compte-rendu de la réunion au Ministère de l’Agriculture pour le transport des animaux**

Gaston HARTER fait part de la réunion du 4 Juillet 2018 au Ministère, ou cinq personnes de la S.C.A.F. et représentants des corps techniques ont été conviés. A ce jour, il s’avère que les législateurs n’ont pensé qu’aux professionnels et pas à notre mouvement. Une réponse, adaptée aux transports de nos animaux nous sera donnée courant octobre.

**9-Exposition Européenne de HERNING Danemark Stand France et transports des animaux.**

Gaston HARTER fait part du refus de beaucoup de transporteurs contactés pour organiser un tel convoi dans sa région, il présente des devis qui s’avèrent faramineux.

Gaston HARTER, après maintes démarches, a réussi à trouver un transporteur, équipé réglementairement avec ventilations, planchers amovibles, etc., qui prendra en charge les animaux à partir de Metz.

Un kakémono représentant la SCAF et les corps techniques servira de moyen de communication sur le stand. Sur le stand France, il faudra prévoir des produits de dégustation, et un attribut français pour les représentants sur le stand (canotier serti aux couleurs nationales, …) Yves DESFORGES et Brigitte DESFORGES s’occuperont de fournir cet articl, le Stand sera tenu par les corps techniques et des représentant du CA ..

**10-Maintenance du site internet**

Le CA est d’accord que l’organisation de ce site doit être réalisée sous la houlette d’un professionnel afin d’éviter certaines dérives partisanes**.**

**11-Vase de Sèvres 2019**

Le CA vote à l’unanimité que le découpage des régions doit être revu. Chaque président doit envoyer rapidement ses doléances à Daniel TOOS pour validation à l’AG 2018.

Thierry DUCHEMIN est élu délégué pour la région 1 à l’unanimité

**12- Question diverses**

Yves DESFORGES souhaite connaître la suite concernant sa plainte suite au délogement frauduleux d’un éleveur au SIA.

Le secrétaire lit un courrier concernant une remise de décorations de la part de M. FERRU. Marylène LE GOFF appellera M. FERRU pour plus d’informations.

M. CREPAU, qui pour le moment n’adhère à aucune fédération demande l’autorisation d’organiser une exposition.

Vote du CA : pour 6 ; contre 1 ; abstentions : 9

Le CA, dans une mesure d’apaisement, valide, à titre exceptionnel, cette demande. Et espère en retour une fin au conflit en cours.

La Fédération du Nord informe le CA que la société dont M. BAILY est président n’est toujours pas à jour de cotisations malgré de nombreuses relances.

L’ordre du jour étant épuisé, le président HARTER clôt la séance à 14 H 30.

Le président : le secrétaire général :

Gaston HARTER Yves DESFORGES